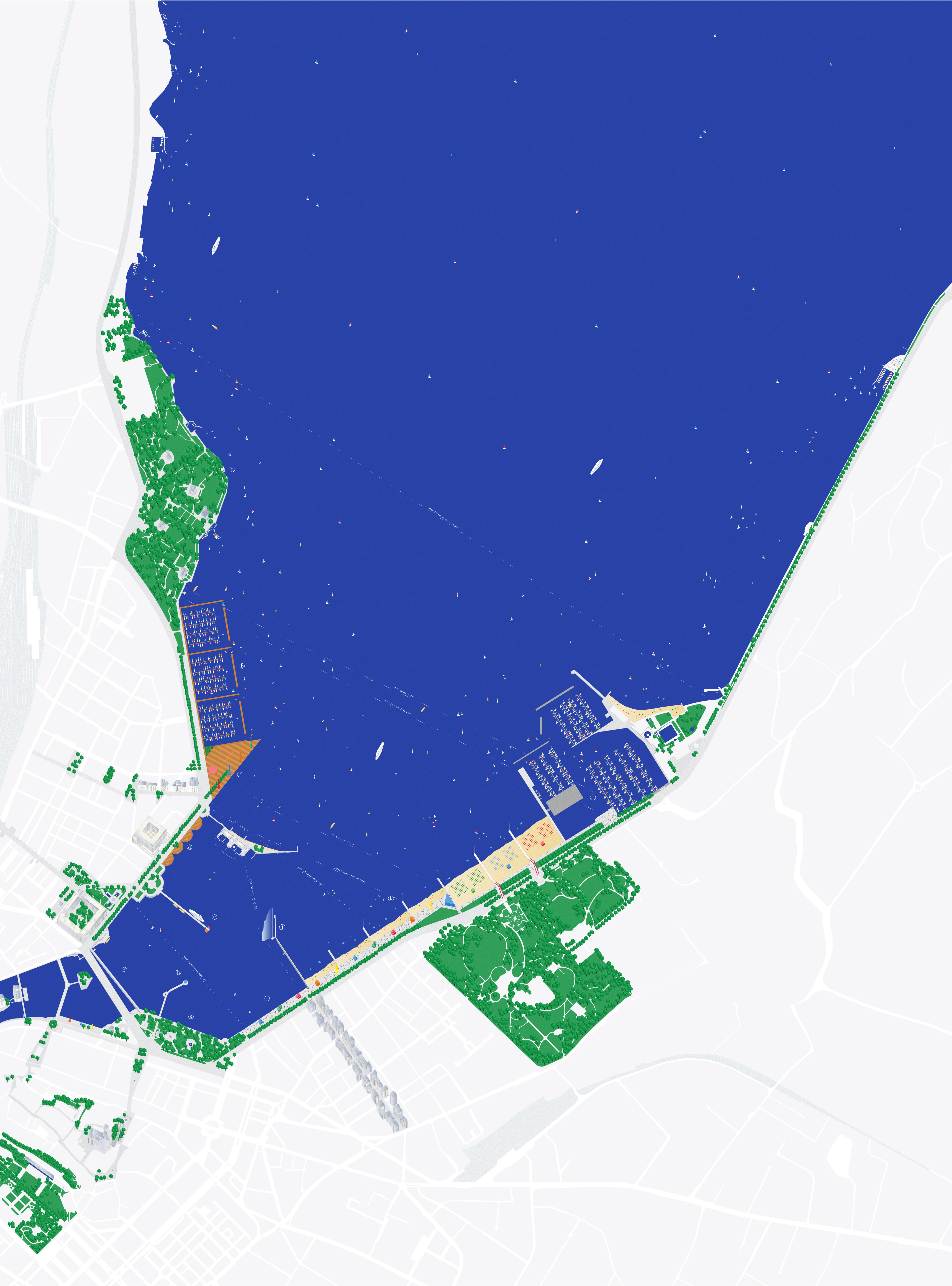
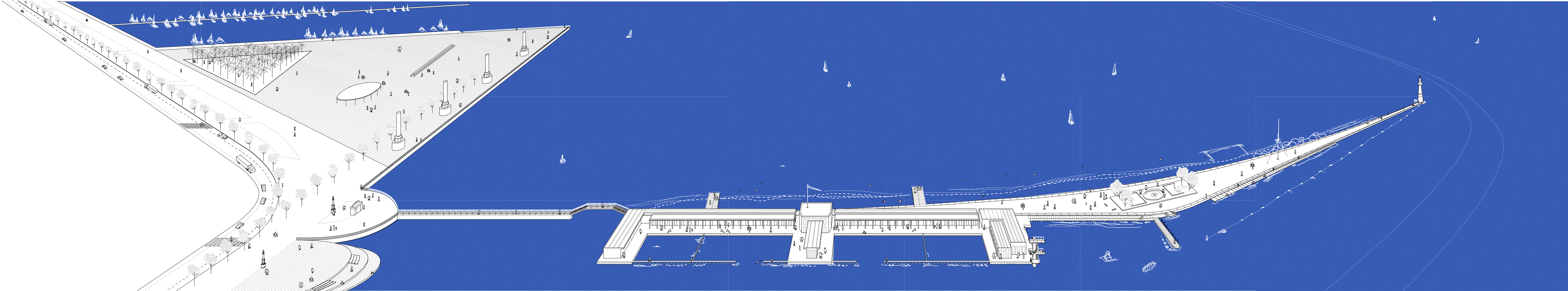
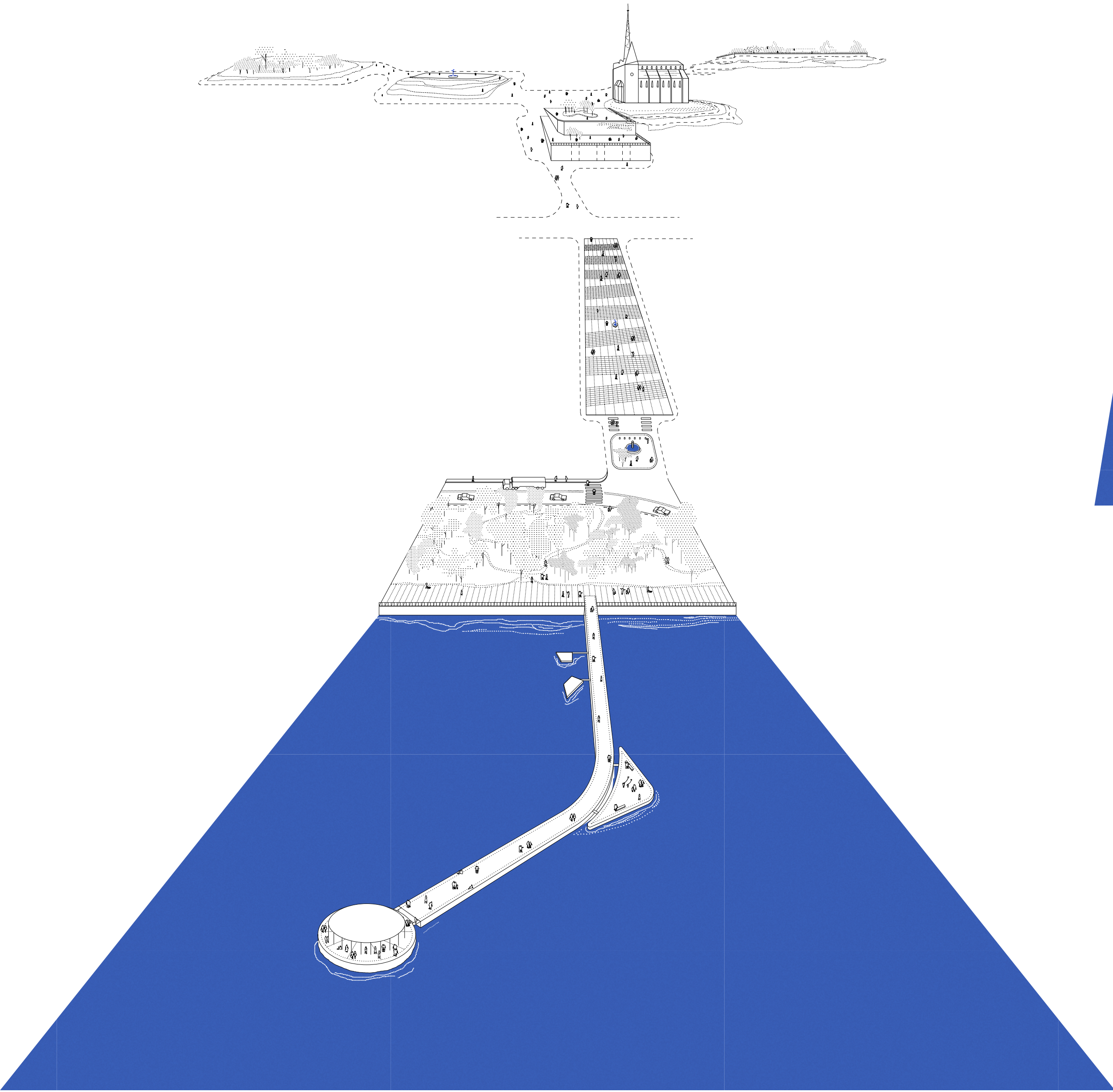






LES BAINS DES PÂQUIS (c)

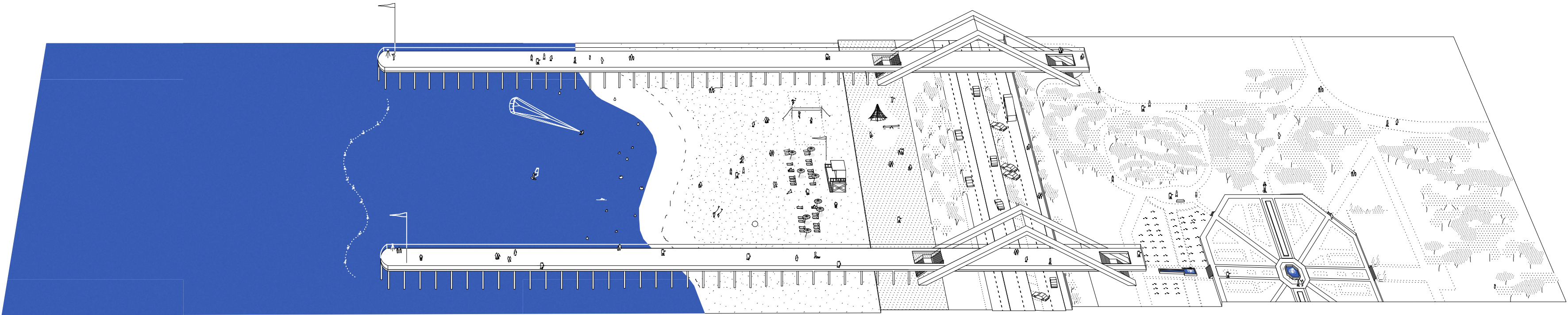
Les bains publics et la jetée des Pâquis constituent la limite de la rade actuelle. Contrairement aux autres séquences énumérées ci-bas, cette infrastructure ne se trouve pas en prolongement direct de l'espace urbain mais constitue un médiateur entre deux eaux, entre la rade et le lac. Nous proposons de renforcer cette position territoriale en créant une nouvelle place triangulaire au prolongement du quai du Mont Blanc. Cette place belvédère offre une transition qualitative entre ce Quai et les bains d'un côté, et le nouveau port de plaisance situé le long du Quai Wilson.



LES PAVILLONS FLOTTANTS DU JARDIN ANGLAIS (d)

Une nouvelle jetée propose un prolongement du Jardin anglais vers l'eau de la rade. La jetée part perpendiculairement au jardin, puis se tourne vers le jet d'eau. À son extrémité et à son point de flexion flottent deux grands pavillons, pouvant accueillir une salle de musique et un restaurant.

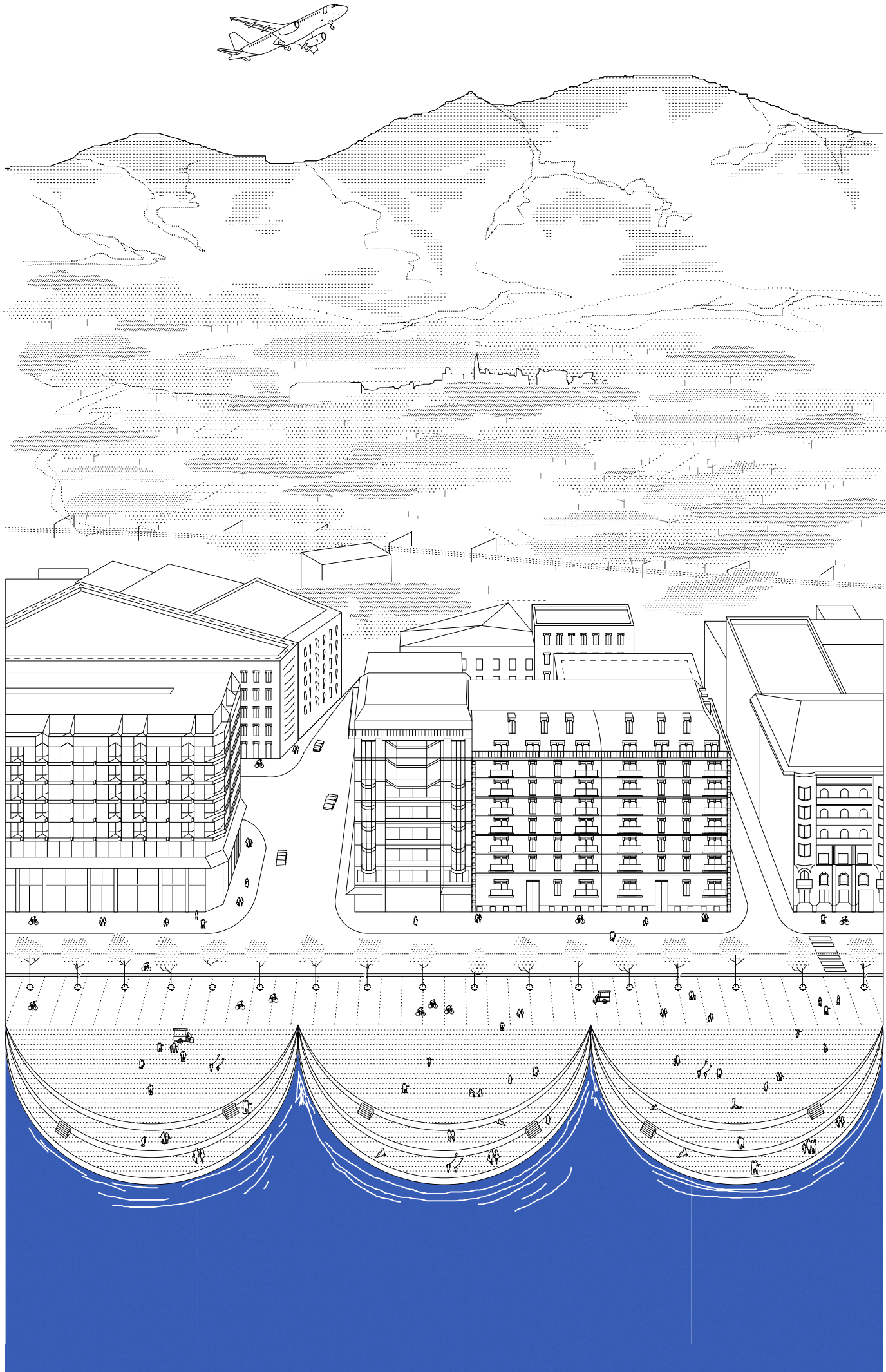
Cette jetée se trouve dans le prolongement direct d'une séquence urbaine et piétonne, particulièrement qualitative, qui va de l'université et de la cathédrale Saint-Pierre vers la rade, et qui est ponctuée par une succession d'espaces publics.



LES PLAGES (k)

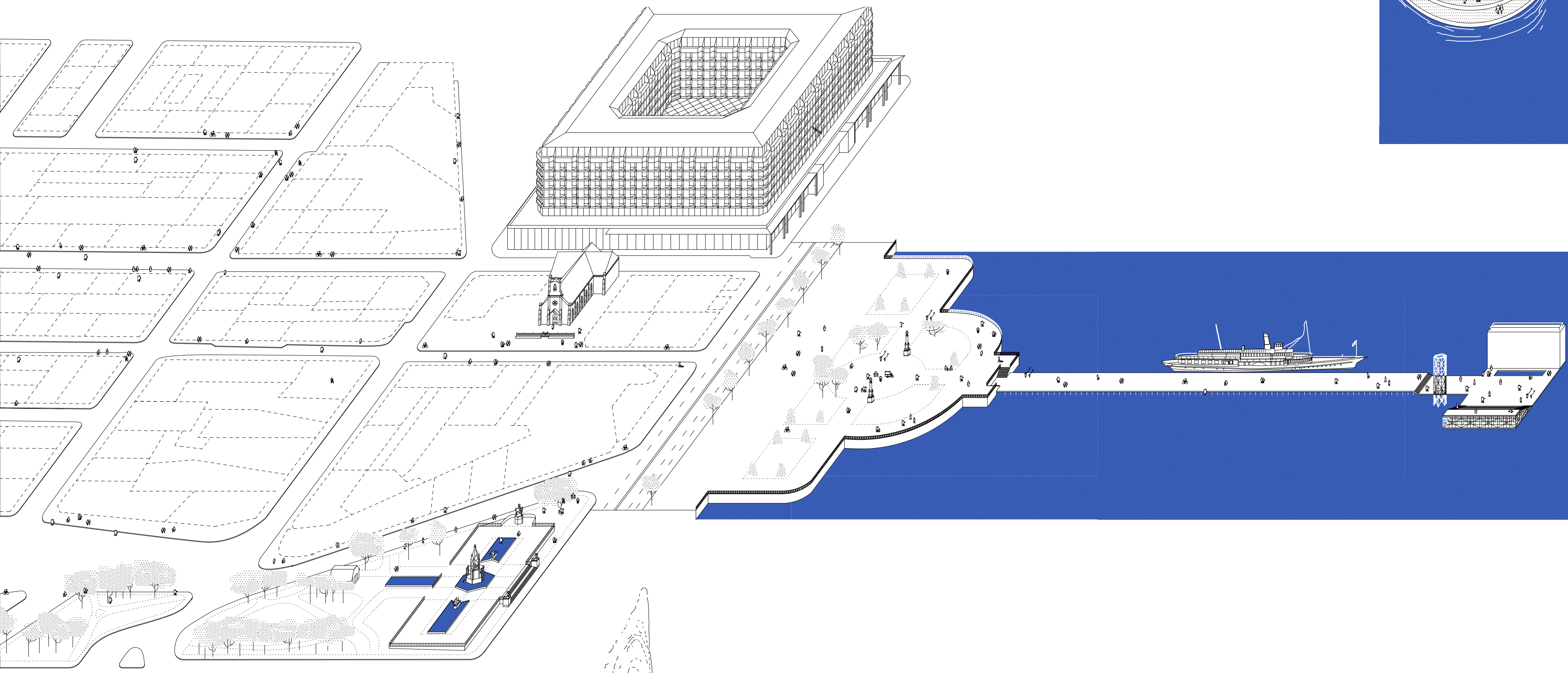
Nous proposons une séquence d'un kilomètre de plages urbaines le long du quai Gustave-Ador. Le positionnement de ces plages, entre le jet d'eau et le nouveau port des Eaux-vives, et le long du parc de la Grange, permet d'en faire une véritable séquence métropolitaine.

Les plages sont rythmées par 6 petites jetées, dont les deux situées au nord traversent le quai Gustav Ador et se connectent directement au Parc de la Grange. Nous proposons d'accueillir un pavillon à l'arrière de chaque plage.



LE QUAI DU MONT-BLANC (d)

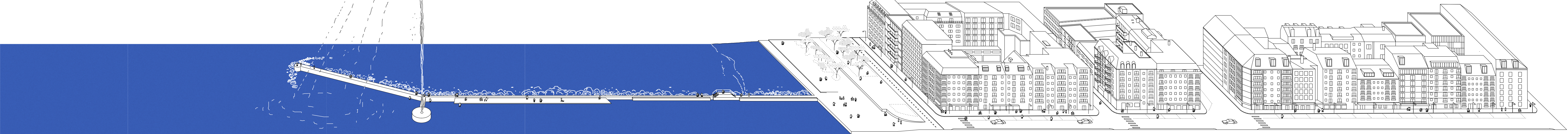
Le long du quai du Mont Blanc, entre le point d'accostage CGN et les bains des Pâquis, nous proposons d'installer un système d'accès direct à l'eau. Ce système est composé de gradins en demi-cercle qui descendent progressivement vers l'eau. Ces espaces tournés vers le lac, à 180°, permettent un contact physique avec l'eau dans une configuration très urbaine. La forme semi-circulaire permet de profiter de la vue panoramique et du soleil de façon optimisée.



LE PIER (e)

Nous proposons de remplacer le petit pier de la CGN par une infrastructure plus conséquente et plus accessible au public. En effet, le positionnement du pier en prolongement du quartier de la Gare, entre le théâtre du Léman et le Square des Alpes, permet de trouver un contact plus direct et qualitatif entre ce quartier métropolitain et la rade.

Nous proposons d'installer au bout de ce Pier de 140m, une place flottante avec une petite tour d'observation, un cinéma en plein-air avec des gradins et un bar-café. Le pier et la place flottante continueront, bien évidemment, à servir de point d'accostage pour les navettes CGN.



LE JET D'EAU (j)

Le Jet d'eau, situé au bout de la jetée des Eaux-vives est, et restera, le point focal de la rade de Genève. Situé dans le prolongement de l'axe de la rue du 31 Décembre, mais aussi dans celui de la rue Pierre-Fatio et du Rhône, le jet d'Eau constitue le centre du système. Le nouvelle jetée du Jardin anglais et le nouveau pier CGN offrent des nouveaux points de vue sur cet emblème et permettent de s'en approcher depuis l'eau.

La rade de Genève a longtemps fait l'objet de réflexions autour de son réaménagement et de sa relation avec la ville et son extension. Ces réflexions se sont cristallisées autour de la figure d'un futur pont reliant les deux rives ; au fur et à mesure de la croissance de Genève, les ponts projetés se sont de plus en plus éloignés en direction du lac. En écartant progressivement l'idée d'un pont de l'aire urbaine genevoise, et dans l'attente d'un projet qui n'a pas encore vu le jour, la ville a grignoté les berges de manière désorganisée et peu planifiée. En l'état actuel, la côte lacustre de Genève semble relativement confuse et emmêlée (voir dessin à droite). La complexité, la pluralité et l'enchevêtrement des fonctions situées sur la côte ne parviennent pas à générer un cadre clair, urbain et qualitatif. Au contraire, cette complexité produit plutôt une condition monotone et vaporeuse, où la pluralité d'usages échoue à construire une véritable figure de la Rade. Nous proposons de redistribuer cette complexité en une série de segments distincts et qualifiés. En regroupant les usages existants,

chaque élément individuel peut s'exprimer au sein d'une masse critique qui pourra affirmer la qualité, l'impact et l'évidence de l'ensemble au sein de la rade.

Le projet, à travers la réorganisation claire des fonctions, définit des segments qui se font suite comme une série de séquences distinctes tout le long du lac. Du Quai Wilson au Quai du Mont-Blanc, nous proposons la série suivante, dans laquelle se succèdent des séquences existantes et de nouveaux aménagements (les lettres correspondent au plan masse du panneau 1) :

- (a) Parc Mon Repos ;
- (b) un nouveau port de plaisance le long du Quai Wilson ;
- (c) un grand belvédère au croisement de la rue du Léman et de la Jetée des Pâquis ;
- (d) des terrasses le long du Quai du Mont-Blanc ;
- (e) un nouveau 'pier' CGN ;

- (f) le pont du Mont-Blanc ;
- (g) le Jardin Anglais ;
- (h) les pavillons flottants du Jardin Anglais ;
- (i) la promenade du Lac ;
- (j) la jetée des Eaux-Vives et le Jet d'eau ;
- (k) une plage linéaire de 1km le long du Quai Gustav-Ador, connectée avec le Parc de la Grange par des ponts piétons ;
- (l) un nouveau port qui termine la séquence.

Dans cette nouvelle configuration, 2050 bateaux pourront mouiller ou accoster (+ 30%). Deux nouvelles jetées, qualifiées de manière différente à la fois dans leur usage et dans leur rapport à la ville, s'ajoutent aux deux jetées existantes, en prolongement de séquences urbaines venues de la ville. Nous proposons également deux nouvelles promenades urbaines et une nouvelle plage.

Les deux rives Est et Ouest du lac ont toujours été pensées

dans une forme de vis-à-vis dissymétrique, dans lequel les bords se regardent tout en affirmant leurs différences. La reconfiguration de la rade s'inscrit dans la suite de cette observation, en distribuant les fonctions par paire de façon presque symétrique (deux ports, deux jetées, deux parcs, deux 'plages' etc.) tout en les traitant de manière opposée (minéral sur la rive Est, bois sur la rive Ouest).

Enfin, nous proposons de laisser la possibilité à la promenade du lac de s'étendre de façon linéaire le long des berges du Rhône jusqu'à la jonction avec l'Arve. L'aménagement peut ainsi s'étirer dans la ville et connecter de manière très forte la rade et Genève.

ci-contre : état des lieux actuel de la Rade

- jetée (1868 m) – embarcadère (3738 m) – pont (864 m)
- promenade (4740 m) – chaussée (1086 m) – port (1330 m)
- sport (514 m) – club de yacht (130 m) – parc (624 m)

linéaire total de côte : 6758 m





En haut : vue depuis le port des eaux-vives ; en bas : vue depuis la place-belvédère